

Comptes annuels

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

LE HAVRE - PORT CENTER

Chaussée JOHN KENNEDY
76600 LE HAVRE
Tél. 02 32 74 70 49

APE : 9499Z -
Siret : 81811469600011

*Comptes annuels vus
et certifiés conformes.*

*M. Jean-Baptiste GASTINNE
Président*



Espace André Graillet
Chaussée John Kennedy - 76600 LE HAVRE
Tél. : 02 32 74 70 49
SIRET : 81811469600011



MAZARS LE HAVRE

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
15 QUAI LAMANDE

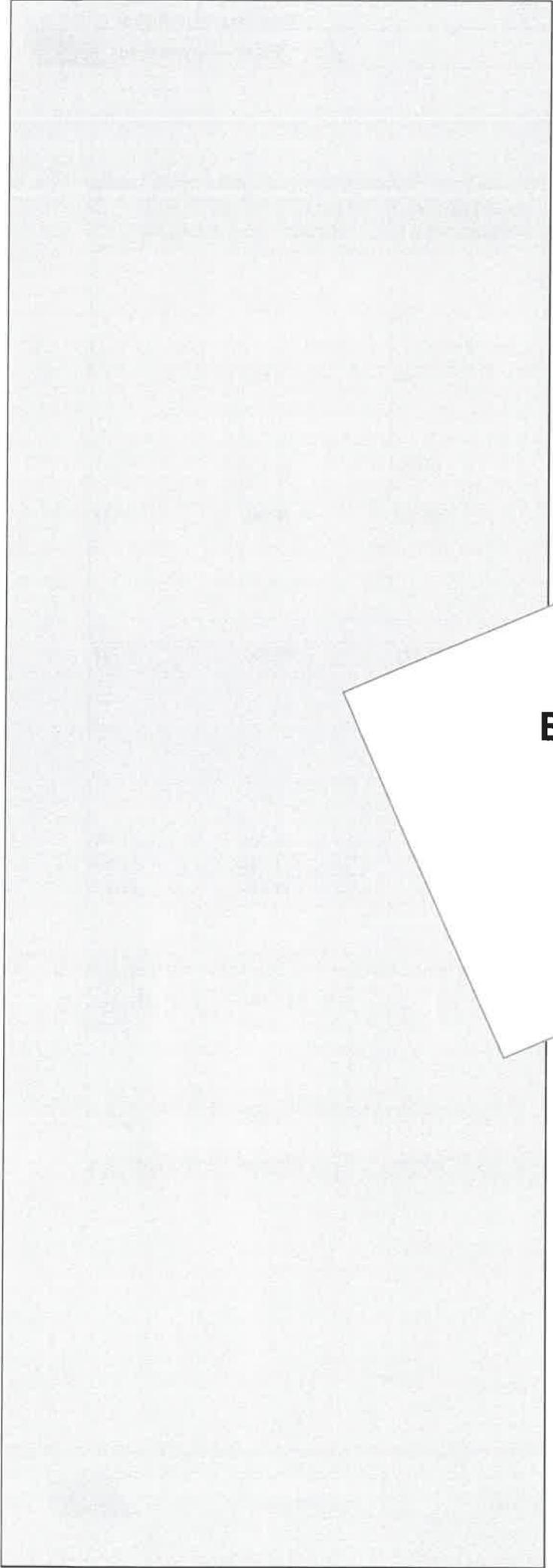
76600 LE HAVRE

Tél : 02 32 74 03 03

Fax : 02 35 21 47 74

Courriel : lehavre@mazars.fr

Web : www.mazars.fr



Etats de synthèse

Bilan

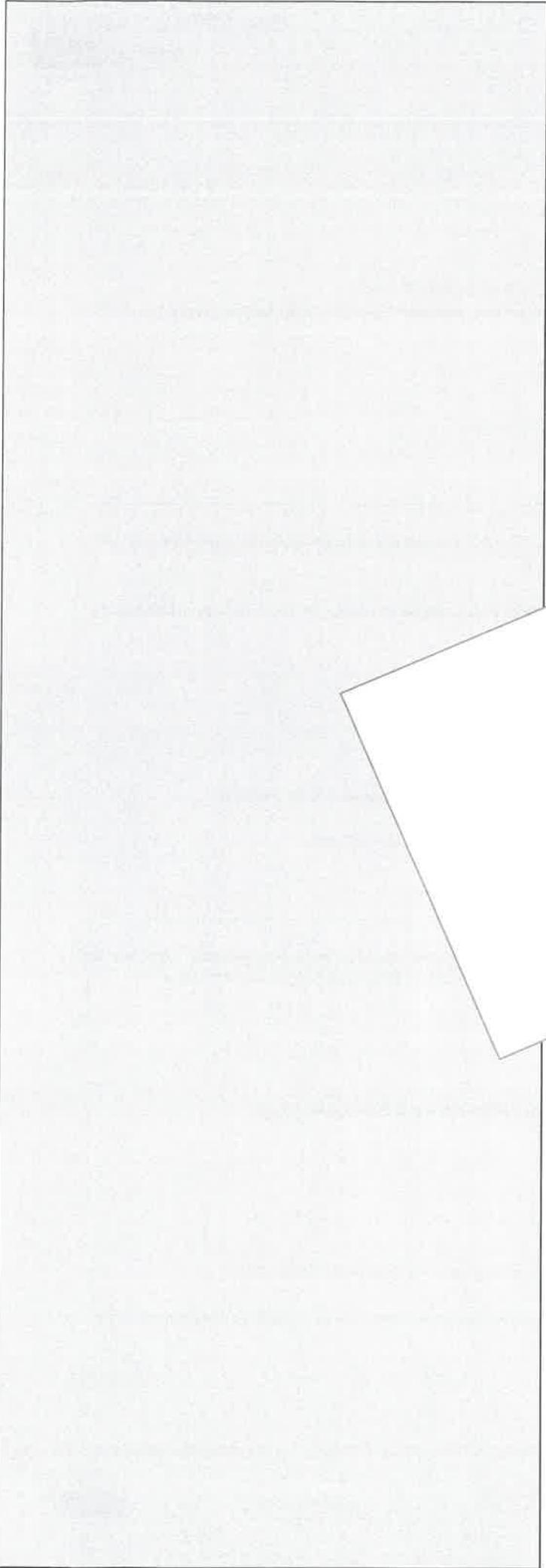
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	720	13	707	
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acomptes				
Immobilisations incorporelles	720	13	707	
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	134 057	55 859	78 198	3 757
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	134 057	55 859	78 198	3 757
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	134 777	55 872	78 905	3 757
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Usagers et comptes rattachés	36 103		36 103	63 147
Autres créances	1 122		1 122	1 066
Créances	37 225		37 225	64 212
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	190 218		190 218	298 282
Trésorerie	190 218		190 218	298 282
ACTIF CIRCULANT	227 444		227 444	362 494
Charges constatées d'avance	2 046		2 046	2 133
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION	2 046		2 046	2 133
TOTAL DE L'ACTIF	364 266	55 872	308 395	368 385

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	223 209	199 929
Résultat de l'exercice	-78 825	23 279
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	144 384	223 209
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 778	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 867	118 659
Dettes fiscales et sociales	20 366	17 517
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		9 000
DETTES	164 011	145 176
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	308 395	368 385

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Ventes de marchandises	207	574
Production vendue	30 456	47 599
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	420 000	501 000
Reprises et Transferts de charge	2 000	850
Cotisations		
Autres produits	44 000	18 003
Produits d'exploitation	496 663	568 026
Achats de marchandises		1 790
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	385 218	434 142
Impôts et taxes	2 191	1 393
Salaires et Traitements	99 435	82 113
Charges sociales	34 210	25 092
Amortissements et provisions	55 057	781
Autres charges		2
Charges d'exploitation	576 110	545 314
RESULTAT D'EXPLOITATION	-79 447	22 712
Opérations faites en commun		
Produits financiers	622	567
Charges financières		
Résultat financier	622	567
RESULTAT COURANT	-78 825	23 279
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser		
EXCEDENT OU DEFICIT	-78 825	23 279



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LE HAVRE - PORT CENTER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 308 395 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 78 825 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/03/2019 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Régime Fiscal de l'association

Dans le cadre d'une réponse en date du 23/09/2016, la DGFIP a confirmée le caractère non lucratif de l'activité de l'association ainsi que sa portée d'intérêt général et a reconnu l'éligibilité de l'association au mécénat.

L'association est imposable à la taxe sur les salaires mais bénéficie de l'abattement forfaitaire annuel. (20 507 € pour l'année 2018)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		720		720
Immobilisations incorporelles		720		720
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers		127 590		127 590
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 572	1 895		6 466
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 572	129 485		134 057
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	4 572	130 205		134 777

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	720	129 485		130 205
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	720	129 485		130 205
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations corporelles

Aucune dépréciation sur les immobilisations n'a été constatée durant l'exercice.

Immobilisations Exposition "Les Métiers du Port"

Les acquisitions de l'exercice intègrent en agencements des matériels et prestations d'aménagement d'un espace d'exposition pour un montant total de 103 716.35€.
amorties sur la durée prévisionnelle de l'exposition soit 24 mois.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		13		13
Immobilisations incorporelles		13		13
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		53 680		53 680
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	815	1 365		2 179
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	815	55 044		55 859
ACTIF IMMOBILISE	815	55 057		55 872

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 39 271 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	36 103	36 103	
Autres	1 122	1 122	
Charges constatées d'avance	2 046	2 046	
Total	39 271	39 271	

Produits à recevoir

	Montant
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	1 122
Total	1 122

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 161 233 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 867	140 867		
Dettes fiscales et sociales	20 366	20 366		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	161 233	161 233		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	108 254
PERSONNEL - PROVISION CONGES PAYES	6 300
CHARGES A PAYER - CONGES PAYES	2 037
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	2 193
Total	118 784

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 046		
Total	2 046		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Elles intègrent les cotisations des membres adhérents de l'association pour l'année 2018:

- GPMH 150 000 €
- Ville du Havre 90 000 €
- Le Havre Seine Metropole 90 000 €
- CCI Seine Estuaire 45 000 €
- UMEP 45 000 €

Soit un total de 420 000 €.

Le compte produits divers de gestion courante (758000) intègre principalement les versements réalisés par des entreprises au titre d'actions de mécénat.

Le versement réalisé à ce titre par l'UMEP avait été comptabilisé en N-1 en subventions d'exploitation (740000) pour 36 000 € et est comptabilisé sur cet exercice en compte produits divers de gestion courante pour 28 000 €.



KPMG S.A.
Immeuble Courbet Plaza
46 rue Louis Eudier
76600 LE HAVRE
France

Téléphone : +33 (0)2.32.74.76.00
Télécopie : +33 (0)2.32.74.76.01
Site internet : www.kpmg.fr

Association Le Havre - Port Center

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2018
Association Le Havre - Port Center
49-51 Chaussée John Kennedy - 76600 Le Havre
Ce rapport contient 18 pages
Référence : TM/ADL/JP

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à direction et
conseil de surveillance,
inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 69202
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Unlon Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Immeuble Courbet Plaza
46 rue Louis Eudier
76600 LE HAVRE
France

Téléphone : +33 (0)2.32.74.76.00
Télécapie : +33 (0)2.32.74.76.01
Site internet : www.kpmg.fr

Association Le Havre - Port Center

Siège social : 49-51 Chaussée John Kennedy - 76600 Le Havre

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2018

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Le Havre Port Center relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les immobilisations corporelles.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Havre, le 5 avril 2018

KPMG S.A.

Angélique Delanney
Commissaire aux comptes

Bilan

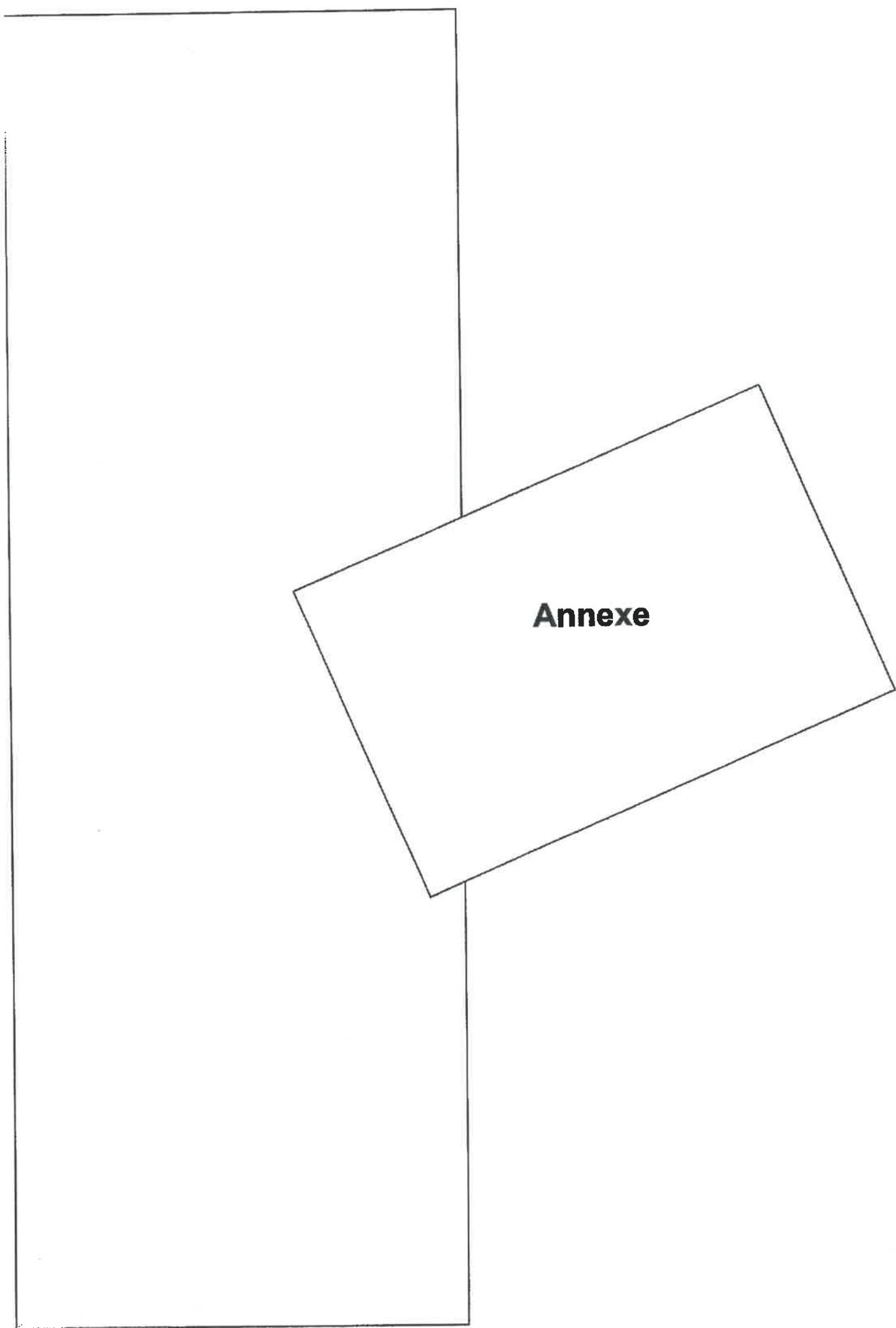
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	720	13	707	
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations incorporelles	720	13	707	
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	134 057	55 859	78 198	3 757
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	134 057	55 859	78 198	3 757
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	134 777	55 872	78 905	3 757
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Usagers et comptes rattachés	36 103		36 103	63 147
Autres créances	1 122		1 122	1 066
Créances	37 225		37 225	64 212
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	190 218		190 218	298 282
Trésorerie	190 218		190 218	298 282
ACTIF CIRCULANT	227 444		227 444	362 494
Charges constatées d'avance	2 046		2 046	2 133
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION	2 046		2 046	2 133
TOTAL DE L'ACTIF	364 266	55 872	308 395	368 385

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	223 209	199 929
Résultat de l'exercice	-78 825	23 279
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	144 384	223 209
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses	2 778	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	140 867	118 659
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 366	17 517
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		9 000
Produits constatés d'avance		
DÉTTES	164 011	145 176
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	308 395	368 385

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Ventes de marchandises	207	574
Production vendue	30 456	47 599
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	420 000	501 000
Reprises et Transferts de charge	2 000	850
Cotisations		
Autres produits	44 000	18 003
Produits d'exploitation	496 663	568 026
Achats de marchandises		1 790
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	385 218	434 142
Impôts et taxes	2 191	1 393
Salaires et Traitements	99 435	82 113
Charges sociales	34 210	25 092
Amortissements et provisions	55 057	781
Autres charges		2
Charges d'exploitation	576 110	545 314
RESULTAT D'EXPLOITATION	-79 447	22 712
Opérations faites en commun		
Produits financiers	622	567
Charges financières		
Résultat financier	622	567
RESULTAT COURANT	-78 825	23 279
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser		
EXCEDENT OU DEFICIT	-78 825	23 279



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LE HAVRE - PORT CENTER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 308 395 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 78 825 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/03/2019 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Régime Fiscal de l'association

Dans le cadre d'une réponse en date du 23/09/2016, la DGFIP a confirmée le caractère non lucratif de l'activité de l'association ainsi que sa portée d'intérêt général et a reconnu l'éligibilité de l'association au mécénat.

L'association est imposable à la taxe sur les salaires mais bénéficie de l'abattement forfaitaire annuel. (20 507 € pour l'année 2018)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		720		720
Immobilisations incorporelles		720		720
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers		127 590		127 590
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 572	1 895		6 466
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 572	129 485		134 057
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	4 572	130 205		134 777

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	720	129 485		130 205
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	720	129 485		130 205
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations corporelles

Aucune dépréciation sur les immobilisations n'a été constatée durant l'exercice.

Immobilisations Exposition "Les Métiers du Port"

Les acquisitions de l'exercice intègrent en agencements des matériels et prestations d'aménagement d'un espace d'exposition pour un montant total de 103 716.35€. amorties sur la durée prévisionnelle de l'exposition soit 24 mois.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		13		13
Immobilisations incorporelles		13		13
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		53 680		53 680
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	815	1 365		2 179
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	815	55 044		55 859
ACTIF IMMOBILISE	815	55 057		55 872

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 39 271 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	36 103	36 103	
Autres	1 122	1 122	
Charges constatées d'avance	2 046	2 046	
Total	39 271	39 271	

Produits à recevoir

	Montant
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	1 122
Total	1 122

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 161 233 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 867	140 867		
Dettes fiscales et sociales	20 366	20 366		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	161 233	161 233		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	108 254
PERSONNEL - PROVISION CONGES PAYES	6 300
CHARGES A PAYER - CONGES PAYES	2 037
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	2 193
Total	118 784

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 046		
Total	2 046		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Elles intègrent les cotisations des membres adhérents de l'association pour l'année 2018:

- GPMH 150 000 €
- Ville du Havre 90 000 €
- Le Havre Seine Metropole 90 000 €
- CCI Seine Estuaire 45 000 €
- UMEP 45 000 €

Soit un total de 420 000 €.

Le compte produits divers de gestion courante (758000) intègre principalement les versements réalisés par des entreprises au titre d'actions de mécénat.

Le versement réalisé à ce titre par l'UMEP avait été comptabilisé en N-1 en subventions d'exploitation (740000) pour 36 000 € et est comptabilisé sur cet exercice en compte produits divers de gestion courante pour 28 000 €.